



DÉPARTEMENT  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Mardi 3 mars 2026

## LE DÉPARTEMENT PROPOSE D'ACCOMPAGNER LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ DE MOLENE AFIN D'ENCOURAGER LES CANDIDATURES

En l'absence de candidature à l'Île-Molène pour les élections municipales du 15 mars, trois personnes seront chargées par le Préfet du Finistère d'administrer la commune à titre provisoire, dans l'attente de nouvelles élections.

L'engagement municipal est très exigeant, en particulier dans les petites communes, et peut susciter des appréhensions.

Très attaché aux Iles du Ponant, le Département s'engage auprès des candidats potentiels à accompagner la nouvelle équipe municipale, si elle le souhaite, pendant les deux premières années du mandat, au plan administratif et au plan financier.

« *Le Département souhaite conforter la vie à Molène et préserver son statut de commune autonome. Il sera donc présent si la nouvelle équipe le souhaite pour aider, conseiller, financer* » indiquent Maël DE CALAN, Président du Département et Gilles MOUNIER, Vice-président et Conseiller départemental du canton.

Concrètement, outre le soutien financier qui se déploie déjà depuis plusieurs années (construction de logements, création d'un pôle artisanal, acquisition de l'école des sœurs, réhabilitation de l'abri Charcot ...) et qui sera maintenu pour les années à venir, le Département propose d'accompagner les nouveaux élus sur le travail administratif et technique des dossiers municipaux, afin de lever les craintes d'éventuels candidats sur la complexité du mandat.

*Premier partenaire des 277 communes du Finistère, le Département finance leurs projets au travers du Pacte Finistère 2030, et les accompagne au plan technique au travers de ses équipes d'ingénieurs et de techniciens.*